

par courriel : robert.sauve@mce.gouv.qc.ca

Québec, le 12 mai 2015

Monsieur Robert Sauvé
Président-directeur général
Société du Plan Nord
875, Grande-Allée Est, bureau 5,725
Québec (Québec) G1R 4Y8

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (questions du DQ7 du 12 mai 2015)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28-29 et 30 avril derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires, vous trouverez annexées les questions de la commission.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 26 mai prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Annexe_ questions à la Société du Plan Nord

- 1) Qu'est-ce que la « Société du plan nord » et le « Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime »?
- 2) Quels sont leurs rôles dans le développement et la planification des infrastructures de transport en lien avec le développement de l'industrie minière au Québec? Au Saguenay–Lac-Saint-Jean?
- 3) Quelles sont les orientations et priorités en matière de transport relativement au développement de l'industrie minière?
- 4) Qui est responsable de mettre en application ces dernières?
- 5) Il est mentionné dans votre plan d'action 2015-2020 que « les différents modes de transport doivent s'inscrire à l'intérieur d'un réseau stratégique et cohérent pour assurer la mise en valeur du potentiel économique du nord ».
 - Qu'entendez-vous par un réseau stratégique et cohérent?
 - Quelles sont les actions concrètes envisagées pour la mise en place d'un réseau stratégique et cohérent?
- 6) Veuillez détailler ce que serait un plan global et intégré des différents modes de transport sur le territoire du Plan nord
- 7) Quel serait le rôle du ministère des Transports dans l'élaboration et la concrétisation d'un plan global et intégré?
- 8) Dans le cadre du projet de mine d'apatite du lac à Paul, comment pourrait être appliqué le principe cité dans votre plan d'action, à savoir qu'un plan global et intégré « sera effectué en fonction d'une approche d'intégration multimodale en privilégiant l'amélioration des infrastructures de transport existantes pour en accroître la capacité et l'efficacité tout en minimisant l'empreinte environnementale »?
- 9) Est-ce qu'un tel plan nécessiterait l'ajout d'un troisième port en eaux profondes à la tête du fjord du Saguenay?
- 10) Dans un plan intégré des modes de transports, y aura-t-il coordination avec les communautés autochtones? avec les ZEC et les pourvoiries? avec les MRC?